



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Délibération

Séance publique du 27 janvier 2017

N° 2017-73

Convocation du 20 janvier 2017

Aujourd'hui vendredi 27 janvier 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, M. Alain CAZABONNE, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Alain DAVID, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Michel HERITIE, M. Max COLES, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Alain TURBY, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Josiane ZAMBON, M. Jean-Pierre TURON, M. Kévin SUBRENAT, Mme Véronique FERREIRA, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUEH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Martine JARDINE, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHaire, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Marie-Hélène VILLANOYE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick PUJOL à M. Michel POIGNONEC
M. Michel DUCHENE à Mme Anne WALRYCK
M. Jean TOUZEAU à M. Michel HERITIE
M. Michel VERNEJOUL à Mme Béatrice DE FRANÇOIS
Mme Andréa KISS à Mme Véronique FERREIRA
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à M. Gérard CHAUSSET
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX
Mme Michèle FAORO à Mme Josiane ZAMBON
Mme Florence FORZY-RAFFARD à M. Nicolas FLORIAN
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Bernard LE ROUX à M. Gérard DUBOS
M. Alain SILVESTRE à Mme Marie-Hélène VILLANOYE
Mme Gladys THIEBAULT à Mme Zeineb LOUNICI
M. Serge TOURNERIE à Mme Christine BOST
M. Thierry TRIJOULET à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET jusqu'à 12h10
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES jusqu'à 10h05
M. Erick AOUIZERATE à Mme Maribel BERNARD à partir de 11h05
M. Jean-Jacques BONNIN à Mme Chantal CHABBAT de 10h55 à 12h35
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Brigitte COLLET de 10h15 à 11h55
M. Jean-Louis DAVID à M. Philippe FRAILE MARTIN jusqu'à 10h
Mme Michèle DELAUNAY à M. Alain DAVID à partir de 12h35
M. Vincent FELTESSE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h35
M. Marik FETOUEH à Mme Anne BREZILLON à partir de 11h50
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 12h15
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN à partir de 12h05
M. Benoît RAUTUREAU à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h35
Mme Marie RECALDE à Mme Emmanuelle AJON jusqu'à 10h25 et à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 27 janvier 2017	Délibération
	Direction des relations internationales	N° 2017-73

Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (MEBA) - Année 2017 - Versement d'une subvention de fonctionnement - Convention - Décision - Autorisation

Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La MEBA a été fondée en juillet 2009 par la mairie de Bordeaux, la Communauté urbaine de Bordeaux (devenue Bordeaux Métropole depuis le 1^{er} janvier 2015), le Conseil régional d'Aquitaine (devenu Nouvelle-Aquitaine le 27 juin 2016) et l'université de Bordeaux. association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, son siège social est situé 1 place Jean Jaurès à Bordeaux et sa présidente est Mme Yana Langlois.

1- Bilan 2016

Les actions 2015-2016 de la MEBA se sont articulées autour de trois piliers :

- les « jeunes ambassadeurs des valeurs européennes 2016 », projet le plus important de la MEBA depuis sa création, avec l'accueil de 30 jeunes Volontaires de solidarité européenne (VSE) et de 30 jeunes en Service civique, déployés sur l'ensemble du territoire (dans les quartiers prioritaires notamment) et sur plusieurs grands événements (l'Euro 2016 par exemple),
- la « saison européenne » portée par les VSE, au travers des soirées découvertes, des conférences-débats et de la formation (près de 180 heures et plus de 700 personnes concernées),
- la fête de l'Europe particulièrement dynamique en 2016, étalée sur 15 jours et une fréquentation en hausse de 34.5 %.

2- Perspectives 2017

La programmation 2017 va consister en :

- Les cycles de « conférences grand public » :
- un cycle de « conférence-découverte » piloté intégralement par les volontaires européens, avec un focus cette année sur les villes d'origine des volontaires (Allemagne, Slovaquie, Roumanie, Italie, Estonie, Espagne, Portugal).
- un cycle de « conférence-débat », initié par l'équipe de la MEBA et co-organisé par les jeunes volontaires, à la fois sur des sujets de l'actualité européenne mais aussi un thème récurrent tout au long

de l'année, le développement durable (en lien avec les Assises européennes de la transition énergétique en janvier 2017 à Bordeaux).

- un cycle de « *conférences littéraires ou culturelles* » : accueil au mois de mars comme chaque année des deux écrivains sélectionnés pour participer au concours de citoyenneté européenne, ciné-débats, expositions...

- La Fête de l'Europe 2017 :

La thématique retenue cette année : « *L'Europe près de chez vous* ».

- les grandes dates de l'année : 60^e anniversaire du traité de Rome / 30^e anniversaire d'Erasmus+ / 70^e anniversaire du jumelage entre Bordeaux et Bristol.
- une semaine d'évènementiels avec notamment un concert européen (au Rocher Palmer), un village européen (13 et 14 mai place Jean Jaurès), remise de prix européen et exposition (si possible dans le hall de Bordeaux Métropole).
- rayonnement prioritairement métropolitain.

- Des formations européennes

- les *ateliers linguistiques* sous la forme d'apéros multilingues (in situ) et de cafés linguistiques (hors les murs) deux fois par mois.
- les *ateliers de promotion du dispositif SVE* deux fois par mois.
- les ateliers de sensibilisation aux valeurs et cultures européennes.
- les *ateliers de découverte gastronomiques* dits « *les ateliers d'Arthur* » en partenariat avec Cap Sciences, chaque mercredi après-midi à destination des enfants des centres de loisirs de Bordeaux.

Plan de financement

La subvention proposée pour 2017 s'élève à 59 400 € pour un budget total de 306 989 €.

Les cofinanceurs aux côtés de Bordeaux Métropole sont : la mairie de Bordeaux, le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de Gironde, l'Etat au travers du service civique, et la participation des Fonds européens.

	Budget 2017	Budget 2016	Réalisé 2015	Réalisé 2014
Budget global de la MEBA	306 989 €	432 585 €	161 435 €	198 442 €
Charges de personnel de la MEBA sur budget global	262 134 €	389 485 €	113 015 €	117 742 €
<i>Participations co-financeurs</i>				
<i>Bordeaux Métropole sur budget global</i>	19.34 %	59 400 €	13.77 %	62 700 €
<i>Mairie de Bordeaux sur budget global</i>	16.61 %	51 000 €	12.95 %	56 000 €
<i>Etat-Ministère de la jeunesse et des sports sur budget global en 2016/Etat-Service civique en 2017</i>	13.18 %	40 480 €	6.94 %	30 000 €

<i>Conseil régional sur budget global</i>	8.14 %	25 000 €	5.78 %	25 000 €	15.49 %	25 000 €	13.16 %	25 321 €
<i>Conseil départemental sur budget global</i>	0.06 %	200 €	0.05 %	200 €				
<i>Erasmus+</i>	2,93 %	9 000 €						
<i>Fonds européens sur budget global</i>	39,05 %	119 909 €	59,41 %	256 985 €	8,88 %	14 335 €	3,73 %	14 335 €

- a. Bordeaux Métropole n'accorde pas d'autre financement en 2017 à la MEBA. Pour mémoire, en 2016, le montant de la subvention accordé par la délibération du 27 mai n° 2016-334 était de 59 656 € ; en 2015, une aide financière de 62 700 € a été accordée par délibération du 29 mai n° 2015/0328 ; et en 2014, c'est une subvention de fonctionnement d'un montant de 66 000 € qui a été versée selon la délibération n° 2014/0670 du 31 octobre.
- b. Bordeaux Métropole ne verse aucune autre aide à la MEBA de quelque nature que ce soit.
- c. Le budget global prévisionnel présenté par la MEBA est de 306 989 € avec une assiette subventionnable de 306 989 €. La MEBA a déposé un dossier de demande d'aide auprès de Bordeaux Métropole de 59 400 €, somme que Bordeaux Métropole se propose de lui verser en tant que subvention de fonctionnement.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

VU la délibération n° 2015/0332 du 26 juin 2015 adoptant la signature des contrats de co-développement,

VU la fiche action n° 0172 du contrat de co-développement C030630059, entre Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux, relative au soutien financier de la MEBA et de son programme d'activités annuel,

VU la demande formulée par la MEBA en date du 7 juillet 2016 d'un montant de 59 400€,

VU l'avis favorable de la commission d'examen des subventions du 14 octobre 2016,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE la subvention de fonctionnement demandée par la MEBA répond aux objectifs de Bordeaux Métropole en matière d'affaires européennes ;

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 59 400 € en faveur de la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine pour soutenir financièrement l'association et son programme d'activités annuel sur le territoire métropolitain,

Article 2 : d'autoriser, Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2017, sous réserve de l'approbation du budget primitif 2017, chapitre 65, article 6574, fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur COLOMBIER

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 27 janvier 2017

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 3 FÉVRIER 2017	Pour expédition conforme, le Conseiller délégué,
PUBLIÉ LE : 3 FÉVRIER 2017	Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU